



Joyschool : Ecole primaire et
Préparatoire à Sahloul 4
Tél : (+216)21065060

ENGAGEMENT DES TUTEURS LEGAUX

Je soussigné(e) :
Titulaire de la carte d'identité nationale N° :
Père Mère Responsable légal
DE L'ELEVE :
Né(e) le à
Inscrit en classe de

-Après avoir pris connaissance des règles régissant l'inscription ou la réinscription de mon enfant et notamment l'acquiescement des droits de scolarité dus,

1- je m'engage à Respecter:

- les procédures de pré-inscription et d'inscription définitive et de réinscription.
- le règlement intérieur.
- Les échéances de règlement des frais de scolarité annuels de mon enfant.
- La date limite de règlement des frais d'inscription et de réinscription et reconnait que dépassée cette date, l'annulation de l'inscription ou de la réinscription de mon enfant devient définitive, sans besoin de préavis ou d'information préalable de la part de l'établissement.
- L'inscription ou la réinscription de mon enfant est faite pour l'année entière et que la totalité des tarifs annuels de scolarité est intégralement due, quelle que soit la cause du départ ou de l'annulation, toute somme versée restant définitivement acquise à l'établissement et en cas de désistement ne peut être, ni transférée à d'autres frais, ni remboursables.

2- je m'engage à :

- Fournir un dossier complet de son inscription.
- Contrôler la présence et la ponctualité de mon enfant.
- Prévenir impérativement et au plus tôt la structure en cas d'absence.
- Lui fournir le matériel nécessaire pour l'accompagnement à la scolarité.
- Suivre régulièrement son travail scolaire dont je reste l'entier(e) responsable (l'interroger sur son activité en classe et en accompagnement à la scolarité, regarder le cahier de texte et le cahier de liaison régulièrement.
- Assister aux réunions et rencontres prévues par les intervenants et le coordinateur.

Mention manuscrite « Lu et approuvé»

Sousse, le

Signature des responsables légaux